

Contre-réplique

Jean-Guy Genest

Volume 40, numéro 2, automne 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304451ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304451ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Genest, J.-G. (1986). Contre-réplique. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40(2), 286–288. <https://doi.org/10.7202/304451ar>

CONTRE-RÉPLIQUE

L'auteur d'*Une société secrète...* admet ici bon nombre de faiblesses que j'ai signalées. Il déclare même que certaines de ses erreurs et de ses omissions sont «assurément impardonnables». A la bonne heure. Faute avouée est à moitié pardonnée.

Par contre, il tente de justifier d'autres lacunes au moyen d'arguments douteux. Ainsi il reconnaît ne pas avoir «remis sur le métier» le texte de sa thèse avant de le publier. Mais il se donne bonne conscience en déclarant avec insistance qu'il croyait et croit encore «plus utile» de passer «à autre chose».

Je croyais superflu de rappeler que, dans le monde de l'édition et de l'enseignement, — il doit y avoir là des gens qui s'y connaissent — il est généralement admis qu'une thèse ne se publie pas sans une révision sérieuse. Une thèse n'est pas un livre. «Élémentaire, mon cher...»

Mais ce n'est pas seulement, ni nécessairement, pour l'amener à gommer ses néologismes, ainsi qu'il l'insinue, que je suggérais à l'auteur de revoir l'ensemble de son ouvrage. C'est pour ses véritables et multiples malfaçons. J'en ai échenillé un certain nombre mais j'en ai passé autant sous silence. Ainsi je n'ai pas mentionné que la grammaire est écorchée vive (exemple: «...puisqu'il accueillait (sic) avec plaisir...», p. 132) ni que la bibliographie pêche par sa présentation et son contenu. Aucun classement. Études générales et spéciales s'entremêlent avec les documents officiels, les mémoires et les instruments de recherche: *l'Annuaire du Québec* côtoie Karl Marx! Mais le plus grave c'est le manque de rigueur, la fantaisie qui ont présidé au choix des oeuvres. Ainsi les mémoires très partisans de T.-D. Bouchard figurent dans cette bibliographie mais non ceux de l'ex-premier ministre Bar-

rette ni même ceux, très substantiels, du chef de file nationaliste, Lionel Groulx. Sont omises également les études remarquables de E. C. Hughes, M. Miner, R. Blanchard, de même que les *Essais sur le Québec contemporain* (J.-C. Falardeau, dir.) et *La grève de l'amiante* (P. Trudeau, dir.), autant de travaux qui montrent que les années trente à cinquante ne sont pas aussi négligées par les chercheurs que l'auteur le laisse entendre (p. 14).

Comme j'avais également déploré l'absence d'index dans ce bouquin, l'auteur se justifie en affirmant carrément qu'il avait fait ce qui était approprié et qu'il ne voulait «pas entrer dans les débats d'historiens sur le sujet». Depuis quand la confection d'un index est-elle une affaire d'historiens? C'est plutôt une question de patience. Qu'on soit politologue, économiste ou chimiste, dresser un index c'est ajouter à la qualité d'un livre de science et au respect de ses utilisateurs.

J'ai mis en doute les affirmations de l'auteur quant à l'appartenance de certains personnages à l'Ordre de Jacques-Cartier. Il consacre plus du quart de sa réplique à cette question. C'est pourquoi je me dois de revenir au moins sur le cas d'Adélard Godbout. Contrairement à ce qu'insinue l'auteur, je ne m'appuie pas uniquement sur l'appartenance de Godbout aux Chevaliers de Colomb mais sur un ensemble d'arguments (voir mon compte rendu). Mes convictions reposent aussi sur la lecture de milliers de pages de documents, y compris les journaux, et sur une centaine d'entrevues de partisans et d'adversaires, de conseillers, voire de parents de Godbout. Personne n'a jamais fait allusion à une appartenance de ce dernier à l'OJC. C'est pourquoi je suis moralement certain qu'il n'y a jamais adhéré et surtout qu'il n'y a jamais milité.

L'auteur réplique à mes dénégations qu'il donne la paternité de ses affirmations «à deux interlocuteurs». Il emploie un euphémisme: vérification faite, livre en main, je me rends compte qu'il prend carrément l'affirmation à son compte. Il écrit: «...le premier ministre Godbout, pourtant réputé membre de l'Ordre...» (p. 238). Il parle du mandat «du fr. Godbout de 1939 à 1944» (p. 217). A la page 238, il s'appesantit: «l'appartenance de Godbout aux COJC, tout à fait plausible pour un agronome, ministre de l'agriculture après avoir été haut fonctionnaire au sein du même ministère sous les équipes libérales précédentes...»

Remarques sur cet échafaudage de probabilités: primo, Godbout n'a jamais été haut fonctionnaire, il est passé directement de sa classe d'agronomie au fauteuil de ministre; second, je ne vois vraiment pas comment le fait d'être ministre de l'Agriculture rendrait passible de l'Ordre de Jacques Cartier. De 1909 à 1930, Québec a eu en tout deux ministres de l'Agriculture, aucun n'était membre de l'Ordre. L'un était

souvent à couteaux tirés avec les nationalistes, l'autre était un libéral avancé (cf. Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*).

L'espace imparti à cette contre-réplique étant limité, je termine ici des observations trop brèves et convaincu de la justesse de mon compte rendu. La sensibilité de l'auteur m'étonne. Depuis vingt ans, j'ai commis des dizaines de comptes rendus dans une demi-douzaine de revues. Je n'ai jamais soulevé de vagues ni chez les auteurs ni chez les directeurs des publications. Certains auteurs m'ont parfois écrit pour me témoigner leur gratitude...

*Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi*

JEAN-GUY GENEST